



Rougeole : soyez vigilants !

Une recrudescence du nombre de cas de rougeoles est observée en Pays de la Loire depuis le début du mois d'avril 2019. Cette maladie hautement contagieuse peut être grave et doit être prise au sérieux. Pour se protéger et protéger les autres : priorité vaccination

La rougeole est une infection virale hautement contagieuse. Elle peut être grave, en particulier chez les bébés de moins d'un an, les femmes enceintes non ou mal vaccinées et les personnes ayant une fragilité du système immunitaire du fait de maladies et/ou de traitements.

Quelle est la situation en France et en Pays de la Loire ?

Le Ministère des Solidarités et de la Santé indique que l'augmentation rapide du nombre de cas (plus de 1300 cas depuis le 1er janvier 2019) et l'identification de foyers épidémiques dans plusieurs régions font craindre une épidémie sur l'ensemble du territoire français. Ces cas concernaient essentiellement des personnes non ou mal vaccinées (84 % des cas). Les personnes atteintes de rougeole ont été hospitalisées dans 31 % des cas et ont présenté des complications de la rougeole dans 7 % des cas (atteinte pulmonaire, encéphalite).

Dans la région Pays de la Loire, 56 cas de rougeole confirmée ont été signalés à l'ARS entre le 1er janvier et le 28 mai 2019, avec plus de la moitié des cas dans le département de la Mayenne. Dans 90% des cas, les personnes ayant développé une rougeole étaient non ou mal vaccinées.

Les professionnels de la Protection maternelle et infantile sont à disposition pour répondre aux interrogations au 02 43 59 14 56.